



VALEURS
DE LA
RÉPUBLIQUE
ET LAÏCITÉ

2026

FORMATION DE FORMATEURS DE FORMATEURS (Niveau 1)

PRESENTATION

Reposant sur une démarche partenariale, le plan de formation VRL a permis de former près de 150 000 professionnels au principe de laïcité depuis 2015. Avec son approche centrée sur le droit et les situations professionnelles, il permet réellement d'apaiser les tensions autour de ce principe et de faire évoluer les pratiques. En 2021, il a bénéficié d'une forte impulsion dans le cadre du CIV et du CIL. Plusieurs enjeux doivent être relevés désormais pour poursuivre cette bonne dynamique.

Le plan de formation Valeurs de la République et laïcité (VRL) est porté par le Ministère chargé de la ville depuis 2015. Il permet aux professionnels exerçant au contact des populations, agents publics ou acteurs associatifs, d'être au clair avec le principe de laïcité et son cadre juridique, de mieux comprendre comment l'appliquer au quotidien et l'expliquer dans l'exercice de leurs fonctions.

Ce plan de formation s'appuie sur trois partis-pris pédagogiques :

- une mise en perspective historique,
- une approche résolument fondée sur le droit (et non sur des débats d'opinion),
- des mises en pratique (cas pratiques, situations vécues, jeux de rôle) insistant sur les enjeux de communication et de dialogue autour du principe de laïcité.

Le déploiement de la formation sur l'ensemble du territoire national s'appuie sur un réseau de référents régionaux VRL au sein des services de l'Etat chargés de la politique de la ville (DREETS et SGAR), ainsi que sur près de 2 200 formateurs et 350 formateurs de formateurs habilités exerçant principalement au sein d'associations et d'administrations publiques.

Depuis 2015, près de 150 000 acteurs de terrain ont été formés, avec un taux de satisfaction stable autour de 97%.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de former des formateurs, sur la base du kit de formation « Valeurs de la République et laïcité ».

Autrement dit, ils seront en capacité de :

- ✓ transmettre de manière neutre et objective les éléments politiques, historiques et juridiques qui définissent ce qu'est la laïcité en France aujourd'hui et les enjeux sociétaux de la mise en œuvre de ce principe ;
- ✓ permettre l'appropriation du matériel pédagogique (kit), ainsi que la prise en main de l'animation de la formation de formateurs ;
- ✓ présenter le plan national de formation et les modalités de son déploiement, en particulier le rôle des formateurs dans le suivi du dispositif.

Programme de la formation (4 jours)

Plusieurs interventions en plénière : approches historique, juridique et d'information sur les politiques publiques de la laïcité

Plusieurs temps en atelier : présentation du matériel pédagogique, prise en main du kit et de l'animation des séquences de formation (simulations de formation).

Dates et lieu de la session de formation :

Du 30 novembre au 3 décembre

**A l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
20 avenue de Ségur, 75007 PARIS**